

ECOLE DE TIR LES GARDES CELTIQUES

Pour les écoles de tir: Le secrétariat a fixé les dispositions suivantes :

Reprise des formations au plus tard en avril 2019.

- **Un groupe pour les licenciés qui désirent progresser dans leur capacité de tir. Il sera sous la direction d'un moniteur de tir. Participation à un championnat de Ligue obligatoire.**
- **Un groupe pour les débutants. Il sera sous la direction d'un initiateur de tir. Participation à un championnat départemental de la Ligue ou concours club obligatoire.**

La gratuité des formations est maintenue pour 2019

Les moniteurs et initiateurs agissent à titre de bénévoles non défrayés.

**Réservation une semaine au préalable. – Cartouches à la charge du stagiaire
– Le club ne gère pas la restauration le midi.**

Le club ne disposant pas de l'encadrement nécessaire pour les licenciés désirant s'orienter vers la compétition de haut niveau. Ce problème sera vu avec le référent Michel Duquesnoy pour des stages au niveau régional.